



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS

## DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation  
22.09.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/54

**Présents** : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mmes GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, VABRE, Mr MASSON, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, BALOUP.

**Absents** : Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI  
Mr SARDAINE procuration à Mr DONNEZ  
Mr MARIE procuration à Mme MILIN

**Secrétaire** : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

La gestion du patrimoine municipal est au cœur de la stratégie du mandat, laquelle repose sur l'amélioration du cadre de vie et de la proximité. Outre l'optimisation de sa gestion, notamment au plan énergétique, l'enjeu pour la ville porte sur l'élaboration d'une stratégie visant à organiser son offre de services à la population ainsi que les déplacements liés, en réduisant l'impact environnemental des choix opérés par la ville.

**SCHÉMA DIRECTEUR  
PATRIMOINE ET  
ENERGIE**

La mise en œuvre d'un schéma directeur patrimonial figure dans les priorités stratégiques et opérationnelles du contrat bourg centre signé avec la C2A, le Département, la Région Occitanie.

*Adopté à l'unanimité*

L'importance de l'adaptation du parc immobilier de Saint-Juéry, près de 50 bâtiments et 22 000 m<sup>2</sup> a justifié l'inscription d'un important crédit d'études au budget primitif pour 2020 ainsi qu'une réorganisation des services afin de disposer des moyens dédiés utiles au suivi du patrimoine.

Dans ce contexte l'ADEME et la Banque des Territoires lancent un appel à candidatures Occitanie ciblé sur les communes de taille moyenne. Dans ce cadre la ville peut bénéficier d'une expertise technique et méthodologique pour élaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) de votre patrimoine.

Cette démarche doit permettre de mieux connaître notre patrimoine, d'optimiser ses usages, d'être en adéquation avec les besoins et l'évolution de la population, d'élaborer une stratégie immobilière sur le patrimoine municipal visant la sobriété énergétique, tant sur les bâtiments que dans les déplacements liés à leur fonctionnement. Une vingtaine de collectivités pourraient être éligibles à cet appel à projet, la date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 30 octobre 2020 minuit.

Au regard de l'analyse partagée faite par les services il est proposé de candidater à cet appel à projet et d'anticiper le lancement des audits énergétiques ciblés prévus au budget afin de pouvoir disposer de ces éléments d'aide à la décision dans les meilleurs délais.

La candidature des collectivités sera appréciée à travers plusieurs critères démontrant une réelle mobilisation de leur part (voir le cahier des charges : ambition environnementale, moyens humains, connaissance de leur patrimoine...).

Considérant les besoins identifiés,

Considérant la priorité donnée à l'optimisation de la gestion et à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité ;

Considérant la priorité donnée à la réduction de l’empreinte énergétique et à la limitation de l’impact environnemental de la gestion municipale,

Considérant la forte mobilisation des acteurs concernés par ce projet,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROPOSE de candidater à l’appel à candidatures Occitanie conjoint, ADEME /Banque des Territoires, pour élaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE) du patrimoine municipal ;

MANDATE Monsieur le maire afin de lancer les consultations afin de réaliser les audits énergétiques préalables sur les bâtiments communaux identifiés à enjeux.

DIT que les crédits seront prélevés sur l’opération N° 2020/6 du budget primitif principal pour 2020.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 29 septembre 2020  
David DONNEZ,  
Maire,

